

Observations relatives à la récolte de graines du mélèze en Valais

Autor(en): **Müller, E. / H.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

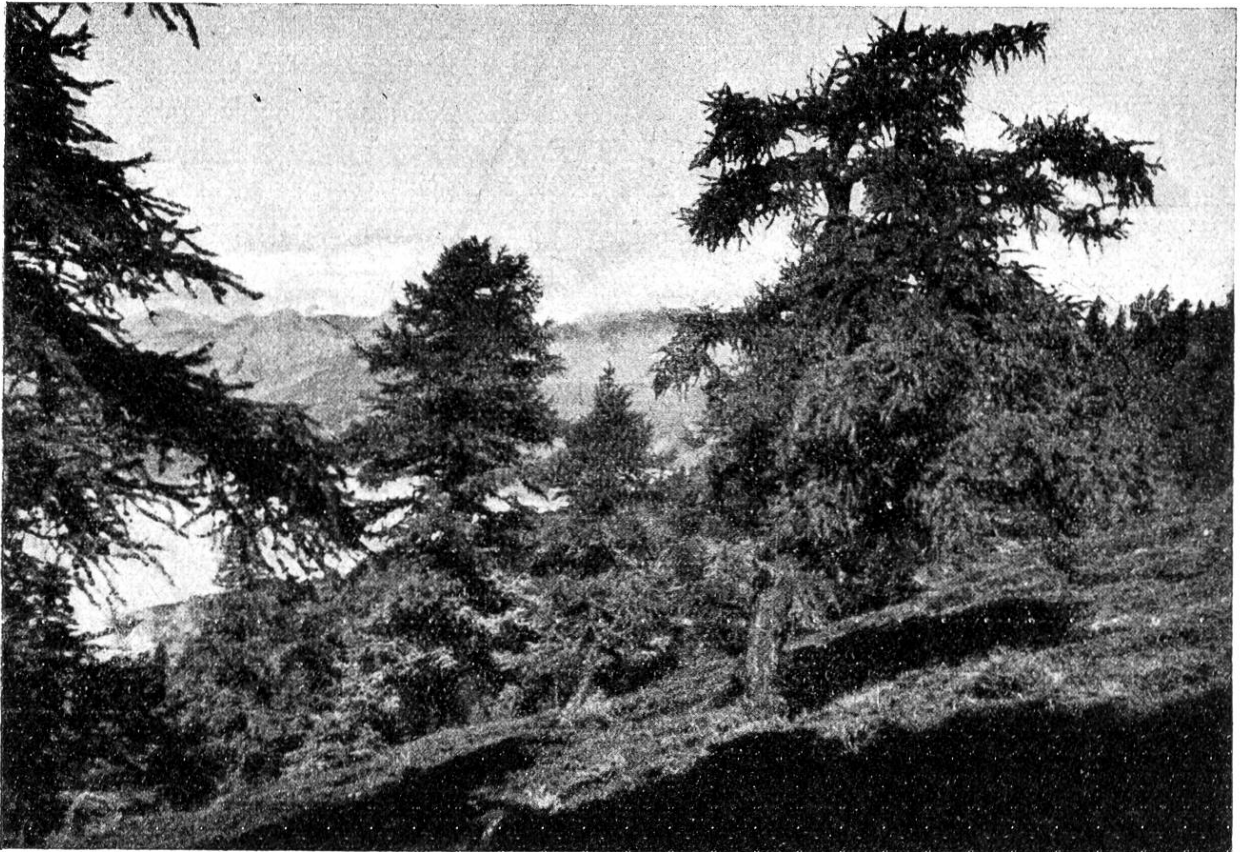
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Observations relatives à la récolte de graines du mélèze en Valais.

M. E. Müller, ingénieur forestier à l'inspection fédérale des forêts, à Berne, a publié récemment, dans le *supplément n° 15* des périodiques de notre société, une étude intéressante sous le titre indiqué ci-dessus. Comme elle est rédigée en allemand, les lecteurs du « Journal » salueront sans doute avec plaisir la traduction en français que voici d'un résumé des dites observations.



Alpe de Chandolin (Valais).

Phot. E. Müller, Berne.

Les derniers mélèzes (2250 m d'alt.).

1° La chute normale des graines du mélèze a lieu non pas en automne, mais durant le printemps suivant.

2° La récolte des cônes peut avoir lieu au printemps, sans que soit à craindre une chute prématurée des graines. Cela toutefois avant le début d'une période chaude, surtout si celle-ci est provoquée par des vents chauds (föhn).

3° Les cônes récoltés au printemps s'ouvrent plus facilement, à la sécherie, que ceux de la récolte d'automne.

4° Sur les arbres debout, on peut récolter jusqu'à 2 kg de cônes à l'heure.

5° C'est à la chaleur du soleil que les cônes s'ouvrent le mieux.

6° Trier et nettoyer les produits d'extraction des cônes au moyen de cribles spéciaux (« Steigsichter »).

7° La proportion du nombre des graines normales à celui des graines vaines varie entre 65 : 35 et 75 : 25. Adoptant la première, soit la plus défavorable, le rendement de 50 kg (à l'état sec) de cônes serait de 2000 grammes.

8° Le prix de revient d'un kilo de graines atteint 25—30 fr. quand le travail d'extraction a lieu dans la sécherie. A cela vient s'ajouter le coût des transports (train, etc.) et des déplacements. Pour qui procède lui-même à l'extraction des graines et n'envoie celles-ci à la sécherie que pour le triage, ces frais sont diminués de 5—10 fr. au minimum.

9° Si l'on s'en tient à l'aire de distribution naturelle du mélèze, à l'intérieur de laquelle ont eu lieu ces observations (Valais central : de Martigny à Louèche; 1100 à 2250 m d'altitude), on peut dire que les graines de cette essence ont montré un pouvoir de germination allant de 27 à 90 % (59 prises d'échantillons), soit de 60 %, en moyenne. La part des graines vaines a oscillé entre 25 et 35 %. La moyenne de 14 essais, touchant la faculté germinative réelle, s'est élevée à 95 %. Ainsi s'avère l'avantage, pour le propriétaire, de récolter lui-même ces graines, si l'on considère que les marchands ne garantissent qu'un pourcent allant de 35 à 45.

10° On n'a pu constater une diminution notable de cette faculté germinative des graines de mélèze qu'aux hautes altitudes, à partir de l'endroit où le peuplement se disloque en bouquets, ou arbres isolés. Mais jusqu'à la limite supérieure, ces graines parviennent à maturité; toutefois la proportion des graines vaines augmente avec l'altitude.

11° De beaux cônes, de fortes dimensions, contiennent des graines dont la faculté germinative est de beaucoup supérieure à la moyenne.

12° La faculté germinative et le rendement de graines provenant d'arbres croissant à l'état isolé ne sauraient être admis comme un indicateur suffisant, dans l'estimation de la récolte en semences de peuplements entiers.

13° Des graines de mélèze, quoique emmagasinées durant deux ans dans des conditions défectueuses, ont conservé intacte leur faculté germinative.

14° Les quantités de graines préconisées par Bühler et l'Institut de recherches forestières, pour les semis en pépinière, peuvent être réduites de moitié au moins, quand il s'agit de graines récoltées par les soins des propriétaires intéressés.

(Trad. H. B.)

La question des exotiques.

Le « *Journal forestier suisse* » a publié, ces dernières années, de nombreux articles qui tous préconisent l'introduction des essences exotiques dans notre pays. On donne aux lecteurs des chiffres fantastiques sur les accroissements, on vante les qualités des bois pour